



Villefranche-sur-Mer : La citadelle Saint-Elme ©H. Lagarde

L'édification de la citadelle Saint-Elme débute vers 1556. Elle participe à la ligne de défense maritime du comté voulue par le duc de Savoie, Emmanuel-Philibert, suite au terrible siège de Nice, en 1543, par la flotte ottomane. La forteresse Saint-Elme, avec sa ligne brisée tournée vers la mer permettant d'aligner une importante artillerie, ses deux grands bastions à orillons, et un fossé taillé dans le roc, présente un des premiers exemples de fortification bastionnée. Réalisée sous la direction de l'amiral Andrea Provana di Leyni et sur les plans de Domenico Ponsello, les travaux, sur un terrain accidenté et rocheux, s'avèrent très difficiles. La population est mise à contribution. Une taxe sur les cargaisons des navires, passant au large ou relâchant dans la rade, est instituée dès 1558, pour financer l'ouvrage, terminé en 1571. Plusieurs fois assiégée et prise, la citadelle résista victorieusement à l'armée autrichienne en 1800. Les fortifications sont classées au titre des Monuments Historiques en mars 1968. Restaurés depuis 1981, les bâtiments intérieurs accueillent l'Hôtel de Ville, trois musées et des salles de congrès.